



Lumière et Vision 2017

Plein phare sur l'opération « Objectif Bien Vu »

Alors que le changement d'heure interviendra la nuit du week-end du 28 et 29 octobre 2017, l'association Prévention Routière, l'AsnaV et Radio VINCI Autoroutes alertent les Français sur le pic d'accidentalité constaté à cette période. Journées plus courtes, temps plus humide, équipements pas toujours adaptés sont les principales causes de l'augmentation des accidents de la route pour tous les usagers.

- La conduite de nuit représente moins de 10% du trafic, mais elle génère près de la moitié des accidents mortels.
- Les piétons sont particulièrement touchés pendant cette période : 43% des piétons tués en 2016 ont eu un accident en automne/hiver. Les jours suivant le changement d'heure enregistrent chaque année un pic d'accidentalité de plus de 40% pour les piétons en fin de journée.

A cette occasion, l'association Prévention Routière, l'AsnaV et Radio VINCI Autoroutes lancent la campagne « Lumière et Vision : Objectif Bien Vu ! » et transmettront tous leurs conseils à travers des chroniques vidéo et radio du 27 au 29 octobre 2017. Le grand public pourra les découvrir sur les réseaux sociaux des partenaires et sur 107.7 Radio VINCI Autoroutes. Les Français sont également invités à participer à un jeu concours sur [la page Facebook de l'association Prévention Routière](#) où, chaque jour, un kit complet de visibilité sera à gagner.

Tous les usagers sont concernés par les risques du changement d'heure. Automobilistes, piétons, cyclistes et motards peuvent retrouver des conseils sur le site web de [l'association Prévention Routière](#) afin d'assurer leur sécurité.

En complément de cette campagne, une cinquantaine de Comités Départementaux de l'association Prévention Routière se mobilisent partout en France pour organiser des contrôles gratuits de l'ensemble des dispositifs d'éclairage et de signalisation des voitures, des deux-roues motorisés et des vélos. Contactez le Comité de l'association Prévention Routière de votre département pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr.

Par ailleurs, l'AsnaV invite les conducteurs à se rendre chez ses partenaires opticiens pour bénéficier d'un test de leurs capacités visuelles. Retrouvez la liste sur www.asnav.org.

** Association nationale pour l'amélioration de la vue*

Association Prévention Routière
Célia Melcus
c.melcus@preventionroutiere.asso.fr
Tél. : 01 44 15 27 79

AsnaV
Catherine Jégat
c.jegat@asnav.org
Tél. : 01 43 46 27 67

Radio VINCI Autoroutes
Isabelle Dahan
isabelle.dahan@radio-vinci-autoroutes.com
Tél. : 01 55 94 78 15



NOS CONSEILS POUR BIEN VOIR ET ETRE VU !



Conseils pour la vision de nuit

- La nuit, l'œil n'a plus de repères de couleurs ; il perçoit moins les reliefs, ce qui entraîne une mauvaise appréciation des distances. De nuit, évitez le port de lunettes teintées et « balayez » régulièrement le champ de vision.
- Vous pouvez être affecté de défauts visuels qui ne vous gênent pas le jour. Ces défauts s'aggravent considérablement la nuit. Faites vérifier votre vue régulièrement et portez vos lunettes !
- La résistance à l'éblouissement diminue avec l'âge. Evitez le tabac, l'alcool et certains médicaments. Ne regardez pas dans l'axe mais sur le côté de la route.

Conseils pour les piétons

- De nuit portez toujours des vêtements clairs avec des éléments réfléchissants.
- A trottinette, rollers ou autres engins électriques (gyropode etc.) portez également des éléments réfléchissants comme des slaps.

Conseils pour les automobilistes

- Faites contrôler vos phares chaque année.
- Ayez toujours un coffret d'ampoules de rechange dans votre voiture.
- Changez vos ampoules par paire tous les deux ans.
- Changez vos balais d'essuie-glaces au moins une fois par an.
- Ayez à portée de main dans votre véhicule un gilet haute visibilité.

Conseils pour les cyclistes

- Ayez un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- Equipez votre vélo de catadioptres rouge à l'arrière, blancs à l'avant et orange sur les côtés et sur les pédales.
- Portez un gilet rétro réfléchissant certifié, lorsque la visibilité est insuffisante.

Conseils pour les conducteurs de deux-roues motorisés

- Faites contrôler vos phares chaque année.
- Nettoyez régulièrement votre phare et vos feux.
- Changez vos ampoules tous les deux ans.
- Equipez-vous avec des vêtements munis d'éléments rétro réfléchissants (gilet, blouson, pantalon...) et portez un casque homologué.